

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 30 mai 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 2, 3 et 4 mai 2018**

**2018 V. 210** Vœu relatif à l'apposition d'une plaque commémorative rappelant l'existence et l'histoire d'un stade rue Olivier de Serres.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant le travail remarquable mené par les élèves d'une classe de CM<sup>2</sup> à l'école de la Saïda sur l'histoire de leur quartier ;

Considérant le relais qu'a bien voulu en faire leur enseignante Mme Valérie RGUIEG en écrivant au Maire ;

Considérant leur découverte qu'un stade de football dénommé « stade de la Légion Saint-Michel » dont il ne reste aucune trace aujourd'hui se situait rue Olivier de Serres sur l'emplacement de l'actuelle Tour Orange ;

Considérant le fait que ce stade accueillit la première édition de la Coupe de France de football en 1918, dont la finale opposa l'Olympique de Pantin au FC Lyon le 5 mai 1918 ;

Considérant les circonstances très particulières qui ont entouré ce match du fait de la Première guerre mondiale : deux joueurs engagés volontaires morts pour la France, des soldats belges casernés à Paris appelés à compléter l'effectif de l'équipe de Pantin, 2 000 spectateurs présents au stade... ;

Considérant la multiplication des hommages prévus pendant cette année de commémoration de la Première guerre mondiale ;

Considérant que nous célébrons cette année le centenaire de la Coupe de France de football ;

Considérant le fait que peu de sites sportifs bénéficient de panneaux commémoratifs à Paris ;

Considérant notre souhait de porter le travail d'élèves engagés dans la valorisation de leur arrondissement ;

Sur proposition de Philippe GOUJON, Jean-François LAMOUR, Jean-Baptiste MENGUY, Agnès EVREN, Daniel-Georges COURTOIS et les élus du groupe Les Républicains et Indépendants,

Demandent :

- à la Maire de Paris d'envisager l'apposition d'une plaque commémorative rappelant l'existence et l'histoire du stade de la rue Olivier de Serres.